

Réunion du Conseil Municipal du 6 Mars 2020

Compte rendu

L'an deux mille vingt, le 6 Mars, le Conseil Municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. LOMBARD Gérald, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/02/2020

Présents : Mme CORNIER Andrée, Mme FELISAZ Véronique, M. LOMBARD Gérald, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. ELIE Michel, M. TISSOT Alain, M. COLLOUD Amaury, Mme HUITEL Christine, M. BRON Michael, M. GERMAIN Jean-Claude.

Excusés : Néant

M. GERMAIN Jean-Claude a été élu secrétaire.

Le conseil Municipal approuve le compte rendu du 14 Février 2020.

INTERCOMMUNALITE

➤ PLUi-H

Suite à l'absence de vote d'une commune, l'arrêté du PLUi-H est reporté.

URBANISME

➤ Certificats d'Urbanisme :

- **CU07422220B0003** – Société A.T.G.T.S.M. – M. DEGENEVE – La Dade – parcelle B 122.
- **CU07422220B0004** – Société A.T.G.T.S.M. – M. DEGENEVE – Le Genièvre – parcelle B 2405.
- **CU07422220B0005** – Société A.T.G.T.S.M. – M. DEGENEVE – Bossenay – parcelle A 1254.
- **CU07422220B0006** – Société A.T.G.T.S.M. – M. DEGENEVE – Sur les Tates – parcelle A 1358.
- **CU07422220B0007** – NOVALPS – Vente consorts GERMAIN Yolande / REY Alain – Reyvroz – parcelle B 649 – 2322 - 2402.

➤ Déclarations Préalable :

- **DP N° 07422220B0003** – M. MOREL-CHEVILLET Joseph – 100, Impasse de la Ravine – parcelle B 2421 – Isolation extérieure et pose de volets roulants, bardage chêne doré. Avis favorable.
- **DP N° 07422220B0004** – Mme MAURER Fabienne – 225, Route des Fontaines – parcelle B 2832 – Enrochement pour délimiter le terrain côté route et côté du voisinage. Avis favorable.

BUDGET

➤ Approbation du Compte de Gestion 2019 budget Principal et budget Eau

Monsieur le Maire, chargé de l'administration et de la gestion de la commune, présente le compte de gestion de l'exercice 2019 établi par Madame le Percepteur de Thonon-les-Bains, qui fait apparaître le résultat d'exécution du budget principal et du budget eau et assainissement, comme suit :

Budget Principal	Résultat clôture exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat clôture exercice 2019
INVESTISSEMENT	28 193,40	0,00	-70 631,11	-42 437,71
FONCTIONNEMENT	121 063,49	0,00	21 426,84	142 490,33
TOTAL 1	149 256,89	0,00	-49 204,27	100 052,62

Budget eau	Résultat clôture exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat clôture exercice 2019
INVESTISSEMENT	102 116,67	0,00	-41 006,15	61 110,52
EXPLOITATION	- 11 049,27	0,00	218,44	-10 830,83
TOTAL 2	91 067,40	0,00	- 40 787,71	50 279,69

Résultat consolidé	Résultat clôture exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat clôture exercice 2019
TOTAL 1+2	240 324,29	0,00	- 89 991,98	150 332,31

➤ Vote du Compte Administratif 2019 Budget Principal et Budget Eau :

Constat des opérations de l'exercice :

Budget principal	mandats émis	titres émis
Section de fonctionnement	434 046,15 €	576 536,48 €
Section d'investissement	129 727,78 €	87 290,07 €
Budget eau	mandats émis	titres émis
Section d'exploitation	173 644,07 €	162 813,24 €
Section d'investissement	198 769,57 €	259 880,09 €

Résultats :

Budget principal	
Excédent de fonctionnement	142 490,33 €
Déficit d'investissement	- 42 437,71 €

Budget eau	
Déficit d'exploitation	- 10 830,83 €
Excédent d'investissement	61 110,52 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif, Mme CORNIER préside la séance.

➤ Approbation du Compte de Gestion 2019 budget CCAS :

Suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2019, le Conseil Municipal est en charge de l'approbation du compte de gestion.

➤

Budget CCAS	Résultat clôture exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat clôture exercice 2019
INVESTISSEMENT	13 288,21	0	-613,92	12 674,29
FONCTIONNEMENT	5 753,62	0	6 111,61	11 865,23
TOTAL 2	19 041,83	0	5 497,69	24 539,52

➤ Vote du Compte Administratif 2019 Budget CCAS

Suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2019, le Conseil Municipal est en charge du vote du compte administratif.

Constat des opérations de l'exercice :

Budget CCAS	mandats émis	titres émis
Section de fonctionnement	8 911,60 €	20 776,83 €
Section d'investissement	2 103,92 €	14 778,21 €

Résultat :

Budget CCAS	
Excédent de fonctionnement	11 865,23 €
Excédent d'investissement	12 674,29 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif, Mme CORNIER préside la séance.

➤ Affectation des résultats 2019 :

Affectations du budget principal :

Après avoir approuvé et arrêté le Compte Administratif 2019.

- En fonctionnement un excédent de clôture de **142 490,33 €**,
- En investissement un déficit de clôture de **- 42 437,71 €**.

Au vu du résultat d'exécution du budget 2019, le conseil municipal après avoir délibéré :

-**INSCRIT** le déficit d'investissement soit **42 437,71 €** en dépenses d'investissement au budget primitif 2020, *compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement*,

-**INSCRIT** l'excédent de fonctionnement soit **142 490,33 €** en recettes de fonctionnement au budget primitif 2020, *compte 002 excédents de fonctionnement reporté*.

Affectations du budget Eau :

Après avoir approuvé et arrêté le Compte Administratif 2019.

- En Exploitation un déficit de clôture de - 10 830,83 €,
- En investissement un excédent de clôture de 61 110,52 €.

Au vu du résultat d'exécution du budget 2019, le conseil municipal après avoir délibéré,

-**INSCRIT** l'excédent d'investissement soit **61 110,52 €** en recettes d'investissement au budget primitif 2020, *compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement*,
-**INSCRIT** le déficit d'exploitation soit **10 830,83 €** en dépenses d'exploitation au budget primitif 2020, *compte 002 déficit antérieur d'exploitation reporté*.

Affectations du budget CCAS :

Après avoir approuvé et arrêté le Compte Administratif 2019.

- En fonctionnement un excédent de clôture de 11 865,23 €,
- En investissement un excédent de clôture de 12 674,29 €.

Au vu du résultat d'exécution du budget 2019, le conseil municipal après avoir délibéré,

-**INSCRIT** l'excédent d'investissement soit **12 674,29 €** en recettes d'investissement au budget primitif 2020, *compte 001 solde d'exécution de la section d'investissement*,
-**INSCRIT** l'excédent de fonctionnement soit **11 865,23 €** en recette de fonctionnement au budget primitif 2020, *compte 002 excédent de fonctionnement reporté*.

➤ Subventions aux associations :

AMICALE SAPEUR POMPIERS	100 €
CHORALE	150 €
UNION INSTRUMENTALE VAILLY	200 €
SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS	100 €
HERMONES ANIMATIONS	300 €
LE CHŒUR DU BREVON	250 €
ASS. SKI CLUB DE LULLIN	300 €
BELL'GYM CLUB LULLIN	150 €
ASSOCIATION BREVON BENIN	100 €
SYMPHONIE D'AUTOMNE	500 €
MJC du Brevon	400 €
APEI de Thonon-les-Bains	200 €
ATTITUD' ALTITUDES	100 €
ASSOCIATION LES PT'HIBOUX DU LEMAN	150 €
	<hr/>
	3 000 €

DIVERS

➤ Règlement de la salle des Associations

Suite à des demandes, le règlement de la salle des Associations est modifié ainsi :

- Article 3 : Activités autorisées
Il est rajouté dans les activités « stages et formations »
Dans la dernière phrase la mention « ainsi que les manifestations à but lucratif » est supprimée.
- Dans le chapitre I, il est rajouté l'article 9 – Tarifs applicables
« Ils sont définis par délibération du Conseil Municipal »

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

Tarifs de la Salle des Associations :

Pour la journée, le tarif est de 50 €
Pour le weekend, le tarif est de 75 €

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

➤ Plantation expérimentale la Montagne des Sœurs

Le Conseil Municipal autorise la signature de la Convention validée lors du conseil le 17 janvier 2020.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Bibliothèque

La commune adhère à la charte du bibliothécaire volontaire.

➤ Compteurs LINKY

Une vérification doit être faite au niveau de la puissance des différents compteurs communaux.

➤ Rapport qualité des eaux 2019

Le rapport adressé par l'Agence Régionale de Santé présente une qualité des eaux sanitaires publiques satisfaisante.

Le Maire,
Gérald LOMBARD

